|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2017Genève, 15-25 mai 2017** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
| **Point de l'ordre du jour: PL 1.11** | **Document C17/6-F** |
| **14 mars 2017** |
| **Original: anglais** |
| Rapport du Secrétaire général |
| ACTIVITéS DE L'UIT RELATIVES à LA RéSOLUTION 70 (rév. busan, 2014)DE LA CONFéRENCE DE PLéNIPOTENTIAIRES |

|  |
| --- |
| RésuméLe présent document récapitule les activités menées par l'UIT en application de la Résolution 70 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires au cours de la période 2016-2017.Suite à donnerLe Conseil est invité à **prendre note** du présent rapport.\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Références*[Résolution 70 (Rév. Busan, 2014)](http://www.itu.int/pub/S-CONF-ACTF-2014) de la Conférence de plénipotentiaires; Documents du Conseil* *[C13/INF/11](http://www.itu.int/md/S13-CL-INF-0011/en),* [*C13/39*](http://www.itu.int/md/S13-CL-C-0039/en)*,* [*C14/6*](http://www.itu.int/md/S14-CL-C-0006/en)*,* [*C15/6*](http://www.itu.int/md/S15-CL-C-0006/en), [*C16/6*](http://www.itu.int/md/S16-CL-C-0006/en), [*C16/INF/1*](http://www.itu.int/md/S16-CL-INF-0001/en)*.* |

# 1 Introduction

La Résolution 70 (Rév. Busan, 2014) la Conférence de plénipotentiaires met l'accent sur le rôle que jouent les TIC pour faire progresser l'égalité hommes/femmes et l'autonomisation des femmes de multiples façons, notamment en encourageant les jeunes filles à choisir une carrière dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) et en favorisant l'utilisation des TIC au service de l'autonomisation sociale et économique des femmes. Dans cette même Résolution, le Conseil est chargé de poursuivre les initiatives visant à accélérer l'intégration du principe de l'égalité hommes/femmes à l'UIT Le présent document passe en revue les activités menées et les faits nouveaux survenus au cours de l'année écoulée On trouvera plus de renseignements sur la parité hommes/femmes et les TIC sur le [site web de l'UIT consacré aux questions de genre](http://www.itu.int/en/action/gender-equality/Pages/default.aspx).

# 2 Collecte et suivi des données

A l'heure actuelle, l'UIT recueille et diffuse périodiquement des indicateurs TIC relatifs à la parité hommes/femmes. La collecte des données comprend la ventilation des données par sexe pour tous les indicateurs relatifs aux personnes ayant accès aux TIC et utilisant ces technologies. Ces indicateurs peuvent également être ventilés par sexe en fonction de l'âge, du niveau d'instruction, de la situation au regard de l'emploi et de la profession. Toutes ces informations servent de base aux analyses et fournissent des éléments concrets sur la participation des femmes à la société de l'information.

L'UIT suit l'évolution de l'un des indicateurs liés à l'égalité hommes/femmes intitulé "*Proportion de particuliers qui possèdent un téléphone mobile, par sexe*", qui fait partie du Cadre de suivi des indicateurs relatifs aux ODD. Ce cadre a été approuvé pendant la réunion de la Commission de statistique de l'ONU tenue en 2016.

Outre qu'il communique des données sur la place des hommes et des femmes en ce qui concerne la connectivité et dans le secteur des TIC, le secrétariat a créé un [tableau de bord sur l'égalité entre les femmes et les hommes](https://www.itu.int/genderdashboard), qui permet de se faire une idée précise de la participation des femmes aux réunions et manifestations de l'UIT, assorti d' une carte indiquant la représentation géographique hommes/femmes lors des grandes manifestations tenues pendant l'année. Une procédure permettant de recueillir systématiquement des données sur les intervenant(e)s et les orateurs(trices) est à l'étude.

Pour ce qui est du secrétariat, le Département de la gestion des ressources humaines (HRMD) de l'UIT a continué de suivre l'évolution de la parité hommes/femmes dans le processus de recrutement et de sélection et dans la composition et les promotions d'ensemble du personnel. On trouvera des documents visuels sur le dernier onglet du tableau de bord sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Ces données permettent de dégager les réflexions suivantes: (1) La représentation des femmes dans les catégories professionnelle et supérieure est restée stable; (2) le pourcentage de femmes des grades P-5 à D-2 a légèrement augmenté (3,5%); et (3) dans les catégories professionnelle et supérieure, 57% des promotions ont été accordées à des femmes, contre 43% à des hommes.

# 3 Réduire la fracture numérique entre les hommes et les femmes

## 3.1 Journée des jeunes filles dans le secteur des TIC

La Journée internationale des jeunes filles dans le secteur des TIC se tient chaque année le quatrième jeudi d'avril pour encourager davantage de filles et de jeunes femmes à poursuivre des études et des carrières liées aux TIC. Depuis son lancement en 2011, et jusqu'en 2016, la Journée a été célébrée dans 160 pays et a rassemblé 240 000 participantes. En 2016, plus de 67 000 filles et jeunes femmes ont participé à plus de 1 900 manifestations organisées à l'occasion de cette Journée dans 138 pays. Les diverses activités organisées à cette occasion – Ateliers pratiques sur le codage, développement d'application mobile et autres formations aux compétences numériques, par exemple la manifestation consacrée au Fonds pour l'accès au service universel de communication de la Tanzanie, ont permis de former des jeunes filles à la conception et à la présentation de leurs applications mobiles pour renforcer leurs compétences d'entrepreneur. Le siège de l'UIT a pris contact avec des établissements scolaires locaux, afin qu'ils organisent leurs propres ateliers, notamment en dispensant une formation à des élèves du deuxième cycle du secondaire sur la programmation de robots offerts par Lego. Les écoles participantes ont été invitées à se rendre à l'UIT pour faire connaître leurs compétences et bénéficier de séances de mentorat.

Le [portail "Les jeunes filles dans le secteur des TIC"](http://www.itu.int/girlsinict) propose des kits pratiques à l'intention des organisateurs et donne accès au fil d'actualité sur Twitter #GirlsinTIC, qui est très actif.

Le Secrétaire général de l'UIT invite les Etats Membres, les Membres de Secteur et les Associés de l'UIT ainsi que les établissements universitaires participant aux travaux de l'Union à organiser des manifestations permettant d'attirer le plus grand nombre possible de filles et de jeunes femmes. Les Ministères des TIC, de l'éducation, du travail et de la jeunesse, les autorités nationales chargées de la régulation des TIC, les entreprises du secteur des TIC, les instituts universitaires, les organismes concernés du système des Nations Unies, les ONG et les autres parties prenantes sont tous encouragés à s'associer à cette action menée au niveau mondial et a célébrer la Journée internationale des jeunes filles dans le secteur des TIC.

## 3.2 EGAUX: partenariat mondial pour réduire la fracture numérique entre les hommes et les femmes

En septembre 2016, l'UIT et ONU Femmes ont lancé [l'initiative "EGAUX"](http://equals.org/), qui vise à réduire la fracture numérique entre les hommes et les femmes dans le cadre de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD 5). Le cadre d'action mondial est axé sur trois domaines d'action complémentaires et transversaux.

1) Accès – Faire en sorte que les femmes et les jeunes filles aient accès aux dispositifs et aux services numériques.

2) Compétences – Encourager les jeunes filles à entreprendre des études dans le domaine des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques Faire en sorte que les femmes et les jeunes filles acquièrent les compétences numériques nécessaires lorsqu'elles arrivent sur le marché du travail dans l'économie numérique d'aujourd'hui, qui est en pleine croissance.

3) Leadership – Encourager les possibilités pour les femmes d'occuper des postes à responsabilité et dans cette optique encourager les entreprises à promouvoir activement l'emploi des femmes et l'entreprenariat chez les femmes.

EGAUX adopte une démarche pragmatique. Le Groupe de recherche, conduit par l'Université des Nations Unies, coordonnera un groupe d'universités et d'instituts de recherche comme les membres du Berkman Klein Center de l'Université d'Harvard. A ce jour, plus de 50 organisations ou pays ont participé à des discussions dans le cadre d'"[EGAUX](http://equals.org/)".

## 3.3 Faire progresser la réalisation du nouveau Programme des Nations Unies

Le nouveau Programme de développement durable à l'horizon 2030 adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2015 évoque la nécessité de renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier des TIC, pour favoriser l'autonomisation des femmes (ODD 5).

L'UIT a participé en 2016, à des réunions et à des mécanismes de coordination interinstitutions et fait partie du Réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des sexes (IANWGE); qui préconise l'utilisation des TIC pour promouvoir l'égalité hommes/femmes et l'autonomisation des femmes et tire parti de l'accès des femmes et des jeunes filles aux TIC pour réduire les disparités entre hommes et femmes. L'UIT a également participe à des réunions du Groupe d'experts d'ONU‑Femmes (EGM), qui a pour mission d'intégrer l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme dans des cadres de développement internationaux, en particulier les [Objectifs de développement durable (ODD)](http://www.un.org/sustainabledevelopment/sustainable-development-goals/).

## 3.4 Recommandations visant à réduire la fracture numérique entre les hommes et les femmes

Le Groupe de travail sur la fracture numérique entre les hommes et les femmes de la Commission sur le large bande au service du développement durable, placé sous la direction de la GSMA et de l'UNESCO, a publié en mars 2017 une série de [recommandations](http://broadbandcommission.org/workinggroups/Pages/digital-gender-divide.aspx) sur les mesures à prendre, qui pourront être adoptées pour contribuer à réduire les disparités entre les hommes et les femmes concernant l'accès à l'Internet et au large bande et leur utilisation, et qui précisent les rôles complémentaires des différents acteurs, à savoir les pouvoirs publics et les décideurs, le secteur privé, les organisations intergouvernementales, les ONG, les établissements universitaires et les instituts de recherche.

## 3.5 Prix GEM-TECH

Les [Prix annuels GEM-TECH](http://www.itu.int/en/action/women/gem/Pages/award-2016.aspx), décernés conjointement par l'UIT et ONU Femmes, ont été remis le 15 novembre à l'occasion d'ITU Telecom World 2017 qui s'est tenu à Bangkok, (Thaïlande). Trois lauréats des Prix décernés ont été à l'honneur à cette occasion. Ces prix ont bénéficié du soutien de partenaires des secteurs public et privé, dont l'Internet Society, Mastercard, Microsoft, OFCOM (Suisse), Facebook, Rura Rwanda, et Verizon, avec l'appui de VimpelCom.

# 4 Renforcer la participation des femmes aux principales conférences de l'UIT

## 4.1 Un réseau de femmes pour la CMR (NOW)

En 2016, à l'occasion du Séminaire mondial des radiocommunications ([WRS-16](https://www.itu.int/en/ITU-R/seminars/wrs/2016/Pages/default.aspx)), l'UIT a lancé une initiative intitulée "Un réseau de femmes pour la CMR" ([#NOW](http://www.itu.int/en/ITU-R/seminars/wrs/2016/Pages/NOWforWRC19.aspx)). L'initiative NOW vise à encourager la parité hommes/femmes au sein des organes de prise de décision, des groupes d'experts, des comités statutaires et des commissions d'études lors des manifestations de l'UIT-R. L'objectif de l'initiative NOW4WRC19 est de renforcer les capacités au tout début du processus de la [CMR-19](http://www.itu.int/en/ITU-R/conferences/wrc/2019/Pages/default.aspx), et d'encourager un plus grand nombre de femmes à participer à cette manifestation en tant que déléguées, y compris en tant que Présidentes ou Vice-Présidentes. L'initiative NOW4WRC19 tire parti des synergies toujours plus grandes tissées depuis une quinzaine d'années entre les communautés de déléguées du secteur des radiocommunications, que ce soit à l'occasion du Déjeuner annuel pour les femmes, de l'Atelier pour femmes dirigeantes et du programme de mentorat appelé "We Lead" lancé par la FCC à la CMR-15.

## 4.2 Manifestation parallèle sur la parité hommes/femmes lors de l'AMNT

Soucieuse de mieux faire entendre la voix des femmes dans le secteur des TIC, l'Union a créé le Groupe d'experts de l'UIT sur la [place des femmes dans le domaine de la normalisation (WISE)](http://www.itu.int/en/ITU-T/wise/Pages/WTSA-16-WISE-Event.aspx), lors de la réunion du Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications (GCNT) tenue en février 2016. Le Groupe WISE est chargé de promouvoir la place des femmes dans les domaines de la normalisation, des télécommunications/TIC et d'autres domaines connexes, et de distinguer les hommes et les femmes qui ont apporté une contribution exceptionnelle à la promotion des travaux des femmes dans ces domaines. La première réunion du Groupe WISE a eu lieu le 30 octobre 2016, lors de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT) tenue à Yasmine Hammamet (Tunisie). A cette occasion, un atelier sur l'acquisition des compétences pratiques nécessaires pour faire aboutir des négociations a été organisé, suivi d'une réunion-débat au cours de laquelle ont été mises en lumière les expériences concrètes de femmes influentes issues du secteur des TIC et d'autres secteurs de la normalisation. L'AMNT-16 a également réaffirmé la Résolution 55 de l'UIT-T – Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans les activités du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT.

## 4.3 Egalité hommes/femmes au sein des délégations

L'UIT a collaboré avec la Mission permanente de l'Australie et ONU-Femmes ainsi que dans le cadre de l'initiative "Geneva Gender champions" en ce qui concerne la publication "Shaping the international agenda: Raising women's voices in intergovernmental forums" (Orienter l'action à mener sur le plan international: mieux faire entendre la voix des femmes au sein des instances intergouvernementales). Cette publication, qui a été préparée par le Groupe d'impact sur la composition des délégations et des groupes d'experts, coprésidé par l'UIT et la Mission permanente de l'Australie, a paru le 20 mars 2017 dans le cadre d'une manifestation LIBRARY TALK à la Bibliothèque de l'ONU.

# 5 Meilleure prise en compte au sein de l'organisation de l'égalité hommes/femmes et de l'intégration du principe de l'égalité hommes/femmes

## 5.1 Examen de la politique de l'UIT relative à l'égalité hommes/femmes et à l'intégration du principe de l'égalité hommes/femmes

La politique de l'UIT relative à l'égalité hommes/femmes et à l'intégration du principe de l'égalité hommes/femmes (GEM), adoptée par le Conseil de l'UIT à sa session de 2013, a contribué à une meilleure prise en compte de la nécessité d'inclure une perspective d'égalité hommes/femmes dans les travaux de l'UIT, pour s'assurer que les femmes, comme les hommes, peuvent bénéficier des avantages des TIC, de manière juste et équitable. Comme le demandait le Conseil et conformément à la politique elle-même, l'examen quadriennal de la politique est en cours. Le Groupe spécial sur les questions de genre, qui rend compte directement au Groupe d'action intersectoriel de l'UIT dirigé par le Vice-Secrétaire général de l'Union, coordonne cet examen. Les commentaires et les contributions ont été reçus par l'intermédiaire d'une plate-forme de consultation ouverte en ligne ainsi que par courrier électronique et par le biais de groupes spécialisés et de réunions de différents groupes. Les résultats de l'examen de la politique figurent dans le Document [C17/71](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0071/en).

## 5.2 Présentation de rapports à ONU-SWAP

L'UIT présente chaque année un rapport au [Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies (ONU-SWAP) sur l'égalité hommes/femmes et l'autonomisation des femmes](https://unswap.unwomen.org/). Dans l'édition de 2016 de ce rapport, l'UIT "respecte les exigences" pour cinq indicateurs de performance, "respecte pratiquement les exigences" pour six indicateurs et ne respecte toujours pas les exigences pour trois indicateurs. Ces trois indicateurs sont les suivants: (1) audits tenant compte des questions d'égalité hommes/femmes, (2) affectation des ressources financières et (3) évaluation des capacités.

Afin de respecter les exigences correspondant à l'un de ces trois indicateurs de performance, et pour que l'examen quadriennal de la politique d'intégration du principe d'égalité hommes/femmes (GEM) repose sur des informations précises, un audit sur l'égalité hommes/femmes et l'intégration du principe d'égalité hommes/femmes a été effectué par la Division de l'audit interne de l'UIT en janvier et février 2017.

## 5.3 Initiative internationale "Gender Champion of Geneva"

Le Secrétaire général de l'UIT est l'un des membres fondateurs de l'initiative [Geneva Gender Champions](http://genderchampions.com/geneva-2/). A ce titre, il s'est mobilisé en faveur de l'Engagement pour la parité, et s'est aussi engagé à: a) adopter des mesures favorables à la parité hommes/femmes au sein du personnel de l'UIT; et b) encourager la parité hommes/femmes dans les délégations assistant aux conférences et réunions de l'UIT. Pour 2017, le Secrétaire général s'est en outre engagé à: (c) favoriser encore la parité hommes/femmes au sein des comités statutaires de l'UIT, et à (d) encourager les Etats Membres à désigner des candidates aux postes de Président/Vice-Président des Commissions des conférences, des groupes de travail du Conseil et des commissions d'études, et à suivre, a publier et à mentionner le nombre de déléguées, en particulier pendant les conférences.

## 5.4 Réseau de femmes ingénieurs au BR dans le secteur des télécommunications spatiales

Afin de renforcer la visibilité du secteur de l'aérospatiale, des femmes ingénieurs au BR, membres de l'association ["Women in Aerospace Europe" (WIA-E)](http://wia-europe.org/), continuent de faire appel à des parties prenantes et à des délégués de premier plan. En 2016, le champ des activités a été élargi pour inclure: (1) des rencontres avec des personnalités exemplaires (SES Astra); (2) des formations et le développement de négociations (EUTElleSAT Paris); et (3) des jeux de rôle concernant la CMR et les questions spatiales, en présence de participants expérimentés et moins expérimentés. Toutes ces activités avaient pour but d'encourager et de favoriser une participation active à tous les niveaux et sur un pied d'égalité au sein du Secteur.

## 5.5 Faire connaître les carrières technologiques et les débouchés professionnels à l'UIT

Afin de renforcer les liens et l'interaction entre l'UIT et la communauté locale, des fonctionnaires du siège de l'UIT (SPM, Ressources humaines, Conseil du personnel, ingénieurs du BR) ont participé à [la campagne nationale Suisse](http://www.futurentousgenres.ch/fr/home/) destinée à mieux faire connaître les possibilités de carrière à des élèves, en les aidant à découvrir les différentes professions et les débouchés professionnels plus généraux qui s'offrent à eux pour l'avenir. Le 10 novembre 2016, des filles et des garçons de 9 à 13 ans ont été invités à se rendre à l'UIT, ou ils ont pu découvrir divers emplois dans le secteur des TIC, grâce à des animations dans le musée A la découverte des TIC, et participer à des ateliers consacrés à la robotique et aux radiocommunications.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_